

# Règlement du jeu concours

Le concours est organisé par Mercedes-Benz Luxembourg S.A., inscrite au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B57028, ayant son siège social à  
45, rue de Bouillon, L-1248 Luxembourg.

Le jeu concours débutera le 11 mars 2017 et se clôtura le 19 mars 2017.

## **Article 1 Prix**

Est à gagner un seul prix.

Un week-end découverte en Mercedes-Benz :

- La sélection du modèle et les dates choisies dépendent de la disponibilité de la flotte.
- Le gagnant doit se rendre au garage Mercedes-Benz à Hollerich ou Garage Jean Wagner à Diekirch par ses propres soins pour récupérer la voiture et la ramener au même point de vente à l'heure convenue.
- Récupération du véhicule le vendredi et retour le lundi suivant à la même heure.
- Pour un kilométrage maximum de 500km. Les kilomètres supplémentaires parcourus seront facturés 0,10€ par kilomètre.

## **Article 2 Participation**

Le jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toutes personnes physiques et majeures.

Les participants doivent se rendre auprès de l'adresse suivante pendant la période donnée ci-après et remplir leurs coordonnées complètes et déposer le carton de participation dans une urne présente à ce sujet sur les lieux dits :

Knauf Shopping Center – Pommerloch  
9 Bastnicherstrooss, 9638 Pommerlach, Luxemburg

Du samedi 11 mars au dimanche 19 mars 2017.

Tout gagnant d'un lot comprenant la location d'un véhicule ou plus généralement, la conduite d'un véhicule, devra être titulaire du permis de conduire à la date du tirage au sort pour profiter de ce gain. A défaut, il pourra céder son gain à une personne de son choix titulaire de ce permis.

Chaque lot est cessible à toute personne physique et majeure au choix des gagnants.

Les salariés de l'organisateur ainsi que de ses sociétés filiales sont exclus de ce concours.

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement de jeu dans son intégralité.

### **Article 3 Détermination du gagnant**

Le gagnant va être tiré au sort le 3 avril 2017 chez Mercedes-Benz à Diekirch (Garage Jean Wagner). Il sera personnellement informé des résultats par la société organisatrice par e-mail ou par téléphone.

### **Article 4 Différend/Litiges**

La société organisatrice dégage toute responsabilité en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté susceptibles de perturber, modifier ou annuler le jeu-concours.

Tout litige en relation avec le présent jeu-concours sera exclusivement du ressort des tribunaux luxembourgeois.

### **Article 5 Données à caractère personnel**

La société organisatrice s'engage à traiter les données en toute confidentialité. Le participant autorise la société Mercedes-Benz Luxembourg S.A., 45, rue de Bouillon, L-1248 Luxembourg et les autres sociétés du groupe Daimler à utiliser les données recueillies dans le cadre de ce jeu-concours à des fins de consultation, suivi, d'informations sur les produits, services et autres activités du groupe Daimler par lettres, téléphone, télécopie et e-mail. À ces fins, les données pourront être transférées au Mercedes-Benz Customer Assistance Center N.V. Maastricht.

Si à l'avenir, le participant veut s'opposer au traitement et à l'utilisation de ces données, il suffit de contacter Mercedes-Benz Luxembourg S.A., Contact-Center, 45 rue de Bouillon, L-1248 Luxembourg.

### **Article 6 Dépôt du règlement**

Le règlement du jeu est déposé auprès de l'Etude Carlos CALVO, Huissiers de Justice, demeurant 65, rue d'Eich, L-1461 Luxembourg et pourra également être téléchargé sur le site internet [www.huissier-luxembourg.com](http://www.huissier-luxembourg.com). Le texte complet du règlement est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

Les participants disposent cependant, conformément à la loi du 2 août 2002 relative à la protection des données personnelles, d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données les concernant.